

Canada? Comme le temps manquait, la conférence s'est bornée à étudier le domaine des ressources renouvelables en recommandant fortement qu'une conférence semblable soit organisée afin d'étudier nos ressources minérales non renouvelables et épuisables.

Je me souviens qu'à maintes reprises, le ministre des Richesses naturelles de la province de Québec, l'honorable René Lévesque, m'a rappelé, lorsque nous organisons la Conférence sur les ressources et notre avenir, que l'unique raison pour le ministre fédéral de faire partie de ces discussions, c'était qu'Ottawa avait une certaine responsabilité à l'égard des richesses naturelles du grand Nord canadien. Tout le monde sait que les provinces exercent une juridiction absolue sur leurs propres richesses naturelles jusqu'au 60^e parallèle dans les Prairies et jusqu'à la région arctique, évidemment, dans la province de Québec.

Par suite d'une discussion très approfondie sur les richesses naturelles du Canada, on s'est spontanément rendu compte que la tâche du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales était étroitement liée aux services assurés par le ministère des Mines et des Relevés techniques. Par conséquent, pour ce qui est du point soulevé par le député de Port-Arthur, je crois qu'au lieu de songer au ministère de l'Industrie ou à d'autres ministères, il faudrait surtout songer à une collaboration plus étroite entre tous les services de l'État qui s'intéressent à l'aménagement de nos ressources aux paliers fédéral et provincial.

Nous en avons un exemple dans l'événement important qui a suivi la Conférence des ressources et notre avenir, c'est-à-dire la création d'un organisme permanent: le conseil des ministres des Ressources et son secrétariat. C'est un événement important dans le domaine de la collaboration et de la coordination intergouvernementale. Le succès du conseil des ministres des Ressources, établi à Montréal pour le soustraire à l'orientation d'Ottawa, dépendra de la mesure dans laquelle les gouvernements provinciaux réussiront à coordonner l'activité de leurs divers ministères qui s'occupent des ressources et il me semble que le gouvernement fédéral doit donner le ton en coordonnant les fonctions du ministère des Pêcheries, du ministère des Forêts, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et du ministère des Mines et des Relevés techniques dont l'action, dans le domaine de la recherche scientifique fondamentale, se rattache de façon générale à la mise en valeur des ressources.

Je crois que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales est en mesure

[L'hon. M. Dinsdale.]

d'assurer certaines de ces fonctions parce que, depuis deux ou trois ans, il s'est dépouillé de certaines attributions. Par exemple, à venir jusqu'à il y a quatre ans, les forêts relevaient du Nord canadien et des Ressources nationales. Depuis deux ans, l'Office de tourisme du gouvernement canadien a été transféré du ministère des Ressources nationales au ministère du Commerce, et plus récemment encore, la charge des musées du Canada a été assignée au secrétariat d'État. Voilà un changement qui s'est effectué sans trop de planification. Il entre dans le concept d'une réorganisation et d'une coordination administrative formulé par la Commission Glassco, et je recommanderais que le ministre prête attention à la situation.

M. Lloyd: Monsieur le président, certaines observations qui ont été formulées pendant l'exposé des prévisions budgétaires du ministre des Mines et des Relevés techniques m'ont porté à faire quelques remarques en cette circonstance. Premièrement, j'aimerais appuyer sans équivoque les députés des provinces Maritimes qui soutiennent qu'il faut demeurer toujours conscients des mines de charbon et des pêcheries de la Nouvelle-Écosse. Sans équivoque, comme je l'ai dit, je m'associe à ces députés qui voudraient qu'on demeure à Ottawa toujours conscient de ces deux grandes richesses du Canada.

On peut rafistoler et réparer les rouages administratifs, mais, dans ce rafistolage, de grâce, n'oublions pas l'objectif principal, qui est de fournir aux Canadiens entreprenants toute l'aide gouvernementale possible leur permettant de découvrir la façon de faire l'usage le plus étendu des richesses que la Providence a placées dans les limites de notre grand pays. A mon avis, tenter d'abolir un ministère comme celui des Mines et Relevés techniques et d'en faire une division de ce qu'on appelle le ministère de l'Industrie, serait décidément faire fausse route.

Ceux qui pensent que le régime d'entreprise privée stimule la concurrence, voudront, je crois, voir le gouvernement offrir aux entreprises qui n'ont peut-être pas les mêmes ressources que d'autres plus importantes, l'avantage des recherches qu'il est en mesure d'effectuer. Pour ma part, j'ai toujours soutenu, et je soutiendrai toujours que le gouvernement devrait jouer très énergiquement et d'une façon très générale, son rôle dans le domaine de la recherche concernant les ressources naturelles. De cette façon, le gouvernement sera capable, pour ainsi dire, d'égaliser les chances en faveur de ceux qui n'ont pas les ressources financières de certaines grandes entreprises que les concessions